



LA SAINTE AMPOULE

N° 257 –Sept–Oct 2019 – prix de revient : 0,50 euro

Bulletin du Prieuré Notre-Dame de Fatima

3, rue Charles Barbelet – 51360 Prunay – tél. : 09 54 00 86 29



Le mot du Prieur

Obsèques de Monsieur Vincent Lambert

Bien cher monsieur,
Bien chère madame,
Bien chère famille de monsieur Vincent Lambert,
Dans ces tristes circonstances, je vous renouvelle publiquement mon soutien sacerdotal et mes prières, pour votre fils et votre famille.

Puis, avant d'autres considérations, un grand merci, un grand bravo à toutes les personnes qui ont défendu cette noble cause.

Bien sûr, à vous monsieur et à vous madame,
À votre famille qui vous a soutenus,

Aux avocats pour leur formidable travail juridique,

Aux médecins qui ont mis leur belle profession au service de la vie,

À la Fondation Jérôme-Lejeune,
Aux politiques qui ont usé de leur influence,
Au comité de soutien de Vincent Lambert,
Aux jeûneurs et à vous tous par votre appui spirituel.

Les prières furent mondiales.

Ce combat fut celui de la vie, pour la vie d'un homme certes, mais aussi pour celle de tous ces malades qui se trouvent dans les mêmes conditions médicales.

Bien plus encore, ce combat fut un combat pour Dieu, pour sa loi sainte, pour l'ordre naturel défini par le Créateur et voulu par Lui dans toute société civile digne de ce nom.

Il fut donc un combat pour la cité catholique.

Bien sûr, l'issue de ce combat ne fut pas celle que nous avions tous espérée mais gardons trois choses à

l'esprit afin de conserver la paix dans notre âme, la paix intérieure si importante dans une telle épreuve, devant cette injustice invraisemblable,

1° D'abord regardons notre divin modèle, Notre-Seigneur Jésus-Christ le Jeudi-Saint soir à Gethsémani :
« Père si vous le voulez, éloignez ce calice de moi ; cependant, que ce ne soit pas ma volonté qui se fasse, mais la vôtre » St Luc 22/42



2° Ensuite, dans nos tribulations, gardons cet esprit surnaturel enseigné par St Paul : *« J'estime que les souffrances du temps présent sont sans proportions avec la gloire à venir qui sera manifestée en nous »* Rom. 8/18

3° Enfin, ce qui doit encore nous apaiser, c'est que le bon Dieu tire

toujours d'un mal un plus grand bien.

Ainsi, toutes ces peines, toutes ces souffrances, toutes ces prières et sacrifices en faveur de monsieur Vincent Lambert ne sont pas perdus, n'ont pas été inutiles.

Croyons bien fermement que Dieu nous a écoutés et qu'Il a son plan. Le bon Dieu ne perd jamais, même pas une seule bataille.

Cependant il y a quelques vérités capitales qu'il est nécessaire de rappeler à la face du monde, si cela m'étais possible : La vie n'appartient qu'à Dieu seul.

Seul Dieu est le Maître de la vie, non seulement dans son origine, mais aussi dans son terme.

Il appartient à Dieu seul de reprendre la vie qu'Il a donnée à chaque homme, parce que la vie vient de Lui. Nous, nous n'en sommes que les usufruitiers. Ainsi donc aucun homme n'a un quelconque pouvoir sur la vie de son semblable, sauf quand ce pouvoir lui est donné par le Créateur Lui-même dans certaines circons-

tances bien précises.

Bien au contraire, chaque homme a le devoir de protéger la vie de son prochain quand celle-ci est en danger. Ce devoir est même reconnu universellement par l'humanité toute entière et par toutes les législations du monde : on parle alors « *d'assistance à personne en danger* » et l'on en condamne le manquement par de lourdes peines.

Mais maintenant, que va devenir cette loi universelle des hommes sains de corps, d'âme et d'esprit ?

Malheureusement pour notre temps, l'homme s'est fait Dieu. Alors, il méprise l'ordre que Dieu a mis dans la création, l'ordre naturel. Alors il méprise la vie elle-même que défend chacun des dix commandements du décalogue. L'homme prétend devenir le maître de la création, de la vie. Alors, c'est un déferlement de barbaries, un déluge d'horreurs, une véritable culture de mort ! L'homme public, constitué en dignité dans la conduite d'un peuple, s'arroge le droit de vie et de mort sur ses citoyens. Aujourd'hui, à l'instigation des loges maçonniques et avec la collaboration de magistrats cathodiques, véritables imitateurs de Ponce Pilate, le politique décide, contre le cinquième commandement de Dieu, que monsieur Vincent Lambert ne doit plus vivre.

Cela porte un nom : c'est un meurtre ! C'est l'assassinat d'un innocent, parce que conscient ou inconscient Vincent Lambert reste un être humain. Nous le savons tous, c'est un crime politique afin d'instaurer dans notre pays l'euthanasie pour des raisons économiques ; loi inique, loi barbare, loi monstrueuse parce que cette civilisation dite moderne s'est séparée de son Créateur par cette très funeste laïcité.

C'est bien là le programme de je ne sais quel révolutionnaire : « *Nous ferons de la France un cimetière plutôt que de ne pas la régir à nos idées* ».

Nous assistons à **l'effondrement de notre civilisation.**

Mais il nous faut aussi aborder une autre question. Dieu a constitué d'autres hommes en dignité. Ces hommes sont les autorités de l'Église catholique. Une de leur charge est celle de garde-fou.

Sous l'Ancien Testament, le peuple hébreu avait demandé à Yahvé un roi ; mais en même temps que Dieu a donné des rois à son peuple, Il lui a suscité des

prophètes. Leur mission de ces derniers était, entre autres, de garder les monarques et donc la cité dans la loi de Dieu, dans la loi de Moïse, afin que le peuple, aidé par de bonnes lois civiles se maintienne dans la loi divine. Et à chaque fois que les rois d'Israël s'écartèrent de la loi divine, les prophètes usèrent de toute leur autorité pour les y ramener. Ainsi Samuel avisa Saül de sa désobéissance ; Nathan dénonça au roi David son double crime ; Elie reprit le roi Achab pour son idolâtrie et pour avoir entraîné son peuple vers les fausses religions.

La classe épiscopale possède aussi ce rôle : reprendre les gouvernements sur leurs inconduites, leurs mauvaises lois afin de faire respecter la loi de Jésus-Christ enseignée par son Église.

Malheureusement aujourd'hui, cette classe épiscopale défaille, se tait, ou parle à demi-mot pour faire état

de leur sentiment personnel et souvent dans un sens naturaliste.

Jamais, haut et fort, elle ne rappellera comme un seul homme la voix de Jésus-Christ et la voix constante de l'Église qui affirme très clairement que laisser mourir quelqu'un de faim et de soif, quelles que soient les circonstances, est un crime, un péché contre le cinquième commandement de Dieu.

Jamais, contre vents et marées, elle ne réaffirmera que tout catholique, tout homme même est tenu d'adhérer à cette position morale dont l'Église est la gardienne.

Que font ces évêques de l'enseignement de St Paul à Timothée : « *Je t'adjure devant Dieu et le Christ Jésus, ... prêche la parole, **insiste** à temps et à contre-temps, reprends, **menaces**, exhorte, avec une entière patience et souci d'instruction.* » 2Thim. 3/1 ?

Hélas, ils n'en sont pas à leur première défection. Si l'avortement fut légalisé, si le mariage contre nature le fut lui aussi, n'est-ce pas parce que les évêques français se sont tus ? Et si demain l'euthanasie est l'égalisé en France, **l'épiscopat de notre pays**, par son mutisme collégial, aura une très lourde responsabilité.

Pourquoi cette démission, ces louvoiements, ces circonvolutions ? Parce que ces pontifes, depuis plus de cinquante ans, sont imbus d'une erreur mortifère pour



**Le mont Saint Michel,
figure de la cité catholique.**

l'Église et pour notre Nation. Si en politique on parle de séparation de l'Église et de l'Etat, de laïcité, dans l'Église, on parlera de liberté religieuse exposée par le Concile Vatican II. Le fondement de cette fausse liberté, c'est ce libéralisme : « *l'Église libre dans un État libre* » En effet, pour les autorités actuelles de l'Église catholique, l'État est affranchi de tout droit divin positif, et jouit d'une totale indépendance, d'une totale autonomie vis-à-vis de la loi morale révélée positivement par Jésus-Christ et enseignée par son Église. On parle alors d'une « *légitime autonomie des réalités terrestres* », comme si Jésus-Christ n'avait pas un pouvoir législatif, un pouvoir judiciaire sur les États qui sont ses créatures et sa conquête par sa croix, comme si Jésus-Christ n'était pas Dieu, ou devait seulement se cantonner dans les sacristies ! Aujourd'hui, vous l'avez compris, l'épiscopat se bâillonne lui-même par cette fausse doctrine.

Alors, avec la Sainte de la Patrie, nous n'hésitons pas à dire ceci : « **Évêques français, c'est par vous que notre nation se meurt.** »

Cependant que nous faut-il faire ? Pour établir ce **règne social du Christ**, nous devons prier et nous faire pénitent. Souvenons-nous que la prière demande et la pénitence obtient. Bref, il nous faut nous sanctifier ; c'est la première chose à faire.

Ensuite, devant le laïcisme et cette fausse liberté religieuse, il est impératif de revenir à l'enseignement de l'Église de toujours et nous rappeler cette doctrine très catholique, enseignée par Jésus-Christ Lui-même devant Ponce Pilate « *Oui, je suis Roi, et je suis né pour cela* » Notre-Seigneur est né pour régner et cela dès ici-bas. Notre-Seigneur Jésus-Christ est Roi, parce qu'Il est Dieu. Il est encore Roi par conquête, par la Rédemption de nos âmes en son précieux Sang.

C'est la doctrine professée par tous les Papes, de St Pierre au Pape Pie XII inclus, mais chassée du sein de l'Église par le concile Vatican II. Cette doctrine du Christ-Roi fut magnifiquement développée par Pie XI dans son encyclique « *Quas Primas* » et monseigneur Marcel Lefebvre en fut le défenseur infatigable et intrépide. Ce fut la préoccupation de toute sa vie par sa prédication, mais aussi par son opposition publique aux hommes d'Église qui ont découronné Notre-Seigneur Jésus-Christ par ce funeste concile.

Cette doctrine reconnaît Jésus-Christ Roi, Roi des individus, Roi des sociétés, donc des familles, mais aussi des sociétés civiles, des États. Règne de Jésus-Christ qui pour notre nation a commencé un jour de

Noël, à quelques centaines de mètres d'ici, par le baptême du roi Clovis. Ce règne du Christ-Roi n'est pas autre chose que la loi de Jésus-Christ au principe de toute la législation civile. Voilà ce qu'est la chrétienté et nous appelons ce règne à chaque récitation du « *Pater Noster* ».

Ce règne, nous en mesurons toute l'importance avec la mort de monsieur Vincent Lambert comme vous l'entendez bien. Ou alors c'est la porte ouverte à tous les régimes totalitaires de Pol-Pot à celui d'Adolphe Hitler, en passant par Staline et Mao Tsé-toung. La neutralité n'existe pas, mais bien plus encore, il n'y a pas de vraie paix en dehors du règne de Jésus-Christ. La paix des droits de l'homme est une chimère, une illusion, un leurre.

Il nous faut donc absolument promouvoir ce règne social de Jésus-Christ, et nous opposer de toutes nos forces au laïcisme et à cette fausse liberté religieuse du dernier concile, mais aussi aux signataires, aux promoteurs de ces erreurs. La promotion du vrai ne peut se faire sans la condamnation de l'erreur. Et c'est pourquoi, j'ai soin d'avertir tous les catholiques français, si cela était possible : soit ils font de nouveau régner Jésus-Christ sur leur nation, soit c'en est fini de la France ! Le pape le Léon XIII nous le dit dans son encyclique *Rerum Novarum* : « *A qui veut régénérer une société quelconque en décadence, on prescrit avec raison de la ramener à ses origines* »

Alors puisque nous voulons que ce règne du Christ soit total, allons jusqu'au bout. Notre-Seigneur dans l'Évangile de St Matthieu, nous invite à la miséricorde : « *Aimez vos ennemis, faites du bien à ceux qui vous haïssent et priez pour ceux qui vous persécutent et qui vous calomnient, afin que vous soyez les enfants de votre Père qui est dans les cieux* ». Ainsi, il nous faut prier pour obtenir du ciel la conversion de ces personnes prisonnières de l'erreur et enfermées dans leurs loges, parce que les vrais malheureux, les vrais pauvres, ce sont bien elles ; en effet leur perte sera éternelle.

Enfin tournons-nous vers la Très Sainte Vierge Marie, elle aussi est Reine, parce que son Fils est Roi. Prions la, afin qu'elle vienne au secours de son royaume, qu'elle nous aide à faire de nouveau régner son divin Fils sur notre nation.

Marie, Reine de France, priez pour nous !
Et plus que jamais, oui plus que jamais, Cœur Sacré de Jésus, espoir et salut de la France, ayez pitié de nous !

Abbé Nicolas Jaquemet +

7 Octobre : Notre-Dame du Rosaire - Méditation

La fête célébrée aujourd'hui est une manifestation de reconnaissance pour les grandes victoires remportées par le peuple chrétien grâce au Rosaire de Marie ; c'est, en même temps, le témoignage le plus beau et le plus autorisé de la valeur de cette prière. La liturgie du jour est un commentaire et une amplification du Rosaire : les trois hymnes de l'Office, les antiennes des Matines et des Laudes en parcourent les divers mystères, les leçons en chantent les gloires et les rappels incessants à la Vierge, qui « *germe parmi les fleurs, est environnée des roses et des lis des vallées* », font clairement allusion aux mystiques couronnes de roses que les dévots de Marie tressent à ses pieds par la récitation du Rosaire. La fête nous apprend qu'honorer le Rosaire, c'est honorer Marie, puisqu'il consiste à méditer la vie de la Vierge, en répétant pieusement l'Ave Maria. C'est justement sous cet aspect que l'Eglise loue le Rosaire et le recommande avec tant d'insistance aux fidèles : « *O Dieu, prie l'oraison du jour, faites qu'en méditant ces mystères par le très saint Rosaire de la bienheureuse Vierge Marie, nous imitions les exemples qu'ils proposent et obtenions ce qu'ils promettent* ».

Le Rosaire bien récité est, tout à la fois, prière et enseignement. Ses mystères nous révèlent que, dans la vie de la Vierge, tout est apprécié en fonction de Dieu ses joies et ses allégresses sont de celles qui font plaisir à Dieu, tandis que ses douleurs coïncident, pour ainsi dire, aux douleurs mêmes de Dieu qui, s'étant fait Homme, a voulu souffrir pour les péchés de l'humanité. L'unique joie de Marie, est Jésus : être sa Mère, l'étreindre dans ses bras, l'offrir à l'adoration du monde, le contempler dans la gloire de la Résurrection, s'unir à Lui au ciel. La seule douleur de Marie est la Passion de Jésus : Le voir trahi, flagellé, couronné d'épines, crucifié à cause de nos péchés. Tel est le premier fruit qu'il nous faut retirer de la récitation du Rosaire : juger les événements de notre vie par rapport à Dieu ; jouir de ce qui Lui plaît, de ce qui nous unit à Lui, souffrir à cause du péché qui nous éloigne de Lui et est cause de la Passion et de la mort de Jésus.

Le second fruit de la récitation quotidienne du Rosaire, est la pénétration des mystères du Christ,

par et avec Marie, qui nous en entrouvre la porte. Le Rosaire nous aide à pénétrer les ineffables grandeurs de l'Incarnation, de la Passion et de la gloire - de Jésus. Qui, mieux que Marie, a compris et vécu ces mystères ? Qui mieux qu'elle peut nous en donner l'intelligence ? Si nous pouvions vraiment nous mettre en contact avec Marie, pendant la récitation du Rosaire, pour l'accompagner dans les diverses étapes de sa vie, nous pourrions recueillir quelque chose des sentiments de son cœur dans le déroulement des grands mystères dont elle fut le témoin et souvent même la protagoniste, et notre âme en serait merveilleusement nourrie. De cette manière, le Rosaire se transformerait en une méditation, je dirais presque une contemplation, sous la conduite de Marie. Tel est justement ce que veut la Sainte Vierge, et non un certain nombre de Rosaïres récités du bout des lèvres, tandis que la pensée divague de mille manières ! Les Ave répétés sans cesse, doivent exprimer l'attitude de l'âme qui s'efforce de s'élever vers Marie, de s'élaner vers elle pour être prise par elle et introduite dans la compréhension des mystères divins. « *Ave Maria !* » disent

les lèvres, et le cœur murmure : « *Enseignez-moi, ô Marie, à connaître et aimer Jésus, comme Vous l'avez connu et aimé.* »

Réciter le Rosaire de cette façon, demande le recueillement. « *Avant de commencer, dit Sainte Thérèse de Jésus, l'âme se demande à qui elle va parler et qui elle est, pour mieux savoir comment se comporter* » (cfr. Ch. XXII). La Sainte rit finement des personnes « *tellement avides de réciter et de dire des prières vocales qu'elles ressemblent à celui qui, s'étant fixé la tâche d'en réciter tous les jours un nombre déterminé, se hâte de les achever promptement.* » (cfr. Ch. XXXIII). Le rosaire récité de cette manière ne peut alimenter la vie intérieure ; l'âme en recueille peu de fruit, et la Sainte Vierge peu de gloire. Récité, au contraire, dans un véritable esprit de dévotion, le Rosaire devient un moyen très efficace pour cultiver la piété mariale, pour pénétrer dans l'intimité de Notre-Dame et celle de son divin Fils.

Intimité divine par le RP. Gabriel de Ste Marie-Madeleine, O.C.D.



La victoire de Lépante
annoncée par le ciel au Pape St Pie V,
au soir de la bataille

Une Eglise qui marche sur la tête

Entretien avec l'abbé Davide Pagliarani, Supérieur général de la Fraternité Saint-Pie X

Monsieur le Supérieur général, des événements importants sont attendus d'ici la fin de l'année, tels que le synode pour l'Amazonie et la réforme de la Curie romaine. Ils auront une répercussion historique sur la vie de l'Eglise. Selon vous quelle place tiennent-ils dans le pontificat du pape François ?



M. l'abbé Davide Pagliarani

L'impression que beaucoup de catholiques éprouvent actuellement est celle d'une Eglise au bord d'une nouvelle catastrophe. Si nous faisons un retour en arrière, le concile Vatican II lui-même n'a été possible que parce qu'il était le résultat d'une décadence qui affectait l'Eglise dans les années ayant précédé son ouverture : un barrage a cédé sous la pression d'une force qui était à l'œuvre depuis un certain temps. C'est cela qui permet le succès des grandes révolutions, car les législateurs ne font qu'approuver et sanctionner une situation qui est déjà un état de fait, au moins en partie.

Ainsi, la réforme liturgique n'a été que l'aboutissement d'un développement expérimental qui remontait à l'entre-deux guerres et qui avait déjà largement pénétré une partie du clergé. Plus près de nous, sous ce pontificat, *Amoris lætitia* a été la ratification d'une pratique malheureusement déjà présente dans l'Eglise, notamment en ce qui concerne la possibilité de communier pour les personnes qui vivent en état de péché public. Aujourd'hui la situation semble être mûre pour d'autres réformes excessivement graves.

*Pouvez-vous préciser votre jugement sur l'exhortation apostolique *Amoris lætitia* trois ans après sa publication ?*

Amoris lætitia représente, dans l'histoire de l'Eglise

de ces dernières années, ce que Hiroshima ou Nagasaki est à l'histoire moderne du Japon : humainement parlant, les dégâts sont irréparables. C'est à n'en pas douter l'acte le plus révolutionnaire du pape François et en même temps celui qui a été le plus contesté, même en dehors de la Tradition, car il touche directement la morale conjugale, ce qui a permis à beaucoup de clercs et de fidèles de déceler la présence d'erreurs graves. Ce document catastrophique a été présenté à tort comme l'œuvre d'une personnalité excentrique et provocatrice dans ses propos, – ce que certains veulent voir dans le pape actuel. Ce n'est pas exact, et il est inadéquat de simplifier ainsi la question.

Vous semblez insinuer que cette conséquence était inéluctable. Pourquoi êtes-vous réticent à définir le pape actuel comme une personne originale ?

En réalité, *Amoris lætitia* est l'un des résultats qui, tôt ou tard, devait se produire à la suite des prémisses posées par le Concile. Déjà le cardinal Walter Kasper avait avoué et souligné qu'à une nouvelle ecclésiologie, celle du Concile, correspond une nouvelle conception de la famille chrétienne. 1

En effet, le Concile est d'abord ecclésiologique, c'est-à-dire qu'il propose dans ses documents une nouvelle conception de l'Eglise. L'Eglise fondée par Notre-Seigneur ne correspondrait plus à l'Eglise catholique, tout simplement. Elle est plus large : elle englobe les autres confessions chrétiennes. Du coup, les communautés orthodoxes ou protestantes auraient l'« ecclésialité » en vertu du baptême. En d'autres termes, la grande nouveauté ecclésiologique du Concile est la possibilité d'appartenir à l'Eglise fondée par Notre-Seigneur selon des modalités et des degrés différents. D'où la notion moderne de communion pleine ou partielle, « à géométrie variable », pourrait-on dire. L'Eglise est devenue structurellement ouverte et flexible. La nouvelle modalité d'appartenance à l'Eglise, extrêmement élastique et variable, selon laquelle tous les chrétiens sont unis dans la même Eglise du Christ, est à l'origine du chaos œcuménique.

Ne pensons pas que ces nouveautés théologiques soient abstraites, elles ont des répercussions sur la vie concrète des fidèles. Toutes les erreurs dogmatiques qui touchent l'Eglise ont tôt ou tard des effets sur la famille chrétienne, car l'union des époux chrétiens est l'image de l'union entre le Christ et son Eglise. A une Eglise œcuménique, flexible et panchrétienne, correspond une notion de la famille où les engagements du mariage n'ont plus la même valeur, où les liens entre époux, entre un homme et une femme, ne sont plus perçus ni définis de la même manière : ils deviennent flexibles eux aussi.

Un pape cohérent avec les principes de Vatican II Pourriez-vous préciser davantage ?

Concrètement, de même que l'Église du Christ « panchrétienne » aurait des éléments bons et positifs en dehors de l'unité catholique, de même il y aurait pour les fidèles des éléments bons et positifs aussi en dehors du mariage sacramentel, dans un mariage civil, et également dans une union quelconque. De même qu'il n'y a plus de distinction entre une « vraie » Église et des « fausses » églises - car les églises non catholiques sont bonnes quoique imparfaites - toutes les unions deviennent bonnes, car il y a toujours quelque chose de bon en elles, ne serait-ce que l'amour.

Cela veut dire que dans un « bon » mariage civil - notamment lorsqu'il est conclu entre personnes croyantes - on peut trouver certains éléments du mariage chrétien sacramentel. Non pas que les deux doivent être mis sur un pied d'égalité ; cependant l'union civile n'est pas mauvaise en soi, mais simplement moins bonne ! Jusqu'ici on parlait d'actions bonnes ou mauvaises, de vie dans la grâce ou dans le péché mortel. Maintenant il ne reste plus que des actions bonnes ou moins bonnes. Des formes de vie épousant totalement l'idéal chrétien et d'autres qui ne lui correspondent que partiellement... Pour résumer, à une Église œcuménique, correspond une famille œcuménique, c'est-à-dire recomposée ou « recomposable », selon les nécessités et les sensibilités.

Avant le concile Vatican II, l'Église enseignait que les confessions chrétiennes non-catholiques étaient hors du giron de la véritable Église, et ne faisaient donc pas partie de l'Église de Jésus-Christ. La doctrine de la Constitution dogmatique sur l'Église, *Lumen gentium* (n. 8), ouvre une voie pour les reconnaître comme des réalisations partielles de l'Église du Christ. Les conséquences de ces erreurs sont incalculables et encore en plein développement.

Amoris lætitia est le résultat inévitable de la nouvelle ecclésiologie enseignée par *Lumen gentium*, et aussi de la folle ouverture au monde prônée par la Constitution pastorale sur l'Église dans le monde de ce temps, *Gaudium et spes* 2. Et de fait, avec *Amoris lætitia*, le mariage chrétien ressemble de plus en plus au mariage tel que la modernité le conçoit et le profane.

Ainsi l'enseignement objectivement déroutant du pape François n'est pas une excroissance étrange, mais bien la conséquence logique des principes posés au Concile. Il en tire des conclusions ultimes... pour le moment.

Cette doctrine nouvelle sur l'Église s'est-elle manifestée par un concept théologique particulier ?

Après le Concile, la notion de Peuple de Dieu a

remplacé celle du Corps mystique du Christ. Elle est omniprésente dans le nouveau Code de droit canon publié en 1983. Mais un infléchissement s'est opéré en 1985. Il est apparu que le terme « Peuple de Dieu » devenait encombrant, parce qu'il autorisait des dérives vers la théologie de la libération et le marxisme. Il a été remplacé par une autre notion, également tirée du Concile : l'*ecclésiologie de communion*, qui permet une appartenance à l'Église extrêmement élastique ; avec elle tous les chrétiens sont unis dans la même Église du Christ, mais plus ou moins, ce qui fait que le dialogue œcuménique est devenu babélique, comme à la rencontre d'Assise en 1986. A l'image du polyèdre qu'affectionne le pape François : « une figure géométrique qui a de nombreuses facettes différentes. Le polyèdre reflète la confluence de toutes les diversités qui, dans celui-ci, conservent leur originalité. Rien ne se dissout, rien ne se détruit, rien ne domine rien. » 3

Voyez-vous cette même racine ecclésiologique à l'origine des réformes annoncées dans l'Instrumentum laboris du prochain synode sur l'Amazonie, ou dans le projet de réforme de la Curie romaine ?

Tout se ramène, directement ou indirectement, à une fausse notion de l'Église. Encore une fois, le pape François ne fait que tirer les ultimes conclusions des prémisses posées au Concile. Concrètement, ses réformes présupposent toujours une Église à l'écoute, une Église synodale, une Église attentive à la culture des peuples, à leurs attentes et exigences, surtout aux conditions humaines et naturelles, propres à notre temps et toujours changeantes. La foi, la liturgie, le gouvernement de l'Église, doivent s'adapter à tout cela, et en être le résultat.

L'Église synodale toujours à l'écoute, constitue la dernière évolution de l'Église collégiale, prônée par Vatican II. Pour donner un exemple concret, selon l'*Instrumentum laboris*, l'Église doit être à même d'assumer et faire siennes des éléments tels que les traditions locales sur le culte des esprits et les médecines traditionnelles amazoniennes, qui font appel à de soi-disant « exorcismes ». Ces traditions indigènes étant enracinées dans un sol qui a une histoire, il en découle que ce « territoire est un lieu théologique, il est une source particulière de la révélation de Dieu ». C'est pourquoi il faut reconnaître la richesse de ces cultures autochtones, car « l'ouverture non sincère à l'autre, de même qu'une attitude corporatiste, qui ne réserve le salut qu'à sa propre foi, détruisent cette même foi ». On a l'impression qu'au lieu de lutter contre le paganisme, la hiérarchie actuelle veut en assumer et incorporer les valeurs. Et les artisans du prochain synode se réfèrent à ces « signes des temps », chers à Jean XXIII, qu'il faut scruter comme des signes du Saint-Esprit.

L'Eglise du Christ n'est pas un forum ni une plateforme

Et plus spécifiquement, quant à la Curie ?

De son côté, le projet de réforme de la Curie prône une Eglise qui ressemble beaucoup plus à une entreprise humaine qu'à une société divine, hiérarchique, dépositaire de la Révélation surnaturelle, disposant du charisme infaillible de garder et d'enseigner à l'humanité la Vérité éternelle jusqu'à la fin des temps. Il s'agit, comme le dit expressément le texte du projet, d'opérer « la mise à jour (*aggiornamento*) de la Curie », « sur la base de l'ecclésiologie de Vatican II ». Dès lors on n'est guère surpris de lire sous la plume des cardinaux chargés de cette réforme : « La Curie agit comme une sorte de plateforme et un forum de communication par rapport aux Eglises particulières et aux Conférences des évêques qui ont besoin de telles expériences. La Curie recueille les expériences de l'Eglise universelle et, à partir de ces dernières, elle encourage les Eglises particulières et les Conférences des évêques... Cette vie de communion donnée à l'Eglise a le visage de la *synodalité*... Peuple des fidèles, Collège épiscopal, Evêque de Rome sont à l'écoute les uns des autres, et ils sont tous à l'écoute du Saint-Esprit... Cette réforme est établie dans l'esprit d'une "saine décentralisation"... L'Eglise synodale consiste à ce que "le Peuple de Dieu chemine ensemble"... Ce service de la Curie à la mission des évêques et à la communion ne se fonde pas sur une attitude de vigilance ou de contrôle, ni même de prise de décisions en tant qu'autorité supérieure... » 4

Plateforme, forum, synodalité, décentralisation..., tout cela ne fait que confirmer la racine ecclésiologique de toutes les erreurs modernes. Dans ce magma informe, il n'y a plus d'autorité supérieure. C'est la dissolution de l'Eglise telle que Notre Seigneur l'a établie. En fondant son Eglise, le Christ n'a pas ouvert un forum de communication, ni une plateforme d'échanges ; il a confié à Pierre et à ses Apôtres la charge de paître son troupeau, d'être des colonnes de vérité et de sainteté pour conduire les âmes au Ciel.

Comment caractériser cette erreur ecclésiologique par rapport à la constitution divine de l'Eglise fondée par Jésus-Christ ?

La question est vaste, mais Mgr Lefebvre nous fournit un élément de réponse. Il disait que la structure de la nouvelle messe correspondait à une Eglise démocratique, et non plus hiérarchique et monarchique. L'Eglise synodale telle que la rêve François est vraiment de type démocratique. Il a lui-même donné l'image qu'il en avait : celle d'une pyramide renversée. Pouvait-on plus clairement manifester ce qu'il entend par la synodalité ? C'est une Eglise qui marche sur la tête. Mais insistons, il ne fait que développer les germes déjà présents dans le Concile.

Ne pensez-vous pas forcer votre lecture de la réalité actuelle, en voulant tout ramener aux principes du concile Vatican II, tenu il y a plus de cinquante ans ?

C'est l'un des plus étroits collaborateurs de François qui nous donne la réponse. Il s'agit du cardinal Maradiaga, archevêque de Tegucigalpa et coordinateur du C6. Voici ce qu'il dit : « Après le concile Vatican II, les méthodes et le contenu de l'évangélisation ainsi que l'éducation chrétienne changent. La liturgie change. (...) La perspective missionnaire change : le missionnaire doit établir un dialogue évangélisateur (...). L'action sociale change, ce n'est plus seulement la charité et le développement de services, mais aussi le combat pour la justice, les droits humains et la libération... Tout change dans l'Eglise suivant le modèle pastoral renouvelé. » Et il ajoute, pour montrer dans quel esprit ces transformations sont accomplies : « Le pape veut amener la rénovation de l'Eglise à un point où elle deviendra irréversible. Le vent qui pousse les voiles de l'Eglise vers la haute mer de sa rénovation profonde et totale est la miséricorde ». 5



L'aula conciliaire de Vatican II

L'on ne peut cependant pas nier que de nombreuses voix se sont élevées contre ces réformes et l'on peut raisonnablement présumer que cela va continuer dans les prochains mois. Comment jugez-vous ces réactions ?

L'on ne peut que se réjouir de telles réactions et d'une prise de conscience progressive de la part de beaucoup de fidèles et de quelques prélats, que l'Eglise s'approche d'une nouvelle catastrophe. Ces réactions ont l'avantage et le mérite de montrer que la voix qui prône ces erreurs ne peut pas être celle du Christ, ni celle du Magistère de l'Eglise. Cela est extrêmement important et, malgré le contexte tragique, encourageant. La Fraternité a le devoir d'être très attentive à ces réactions, et en même temps d'essayer de leur éviter de se fourvoyer et de n'aboutir à rien.

Le pluralisme conciliaire rend toute opposition structurellement inefficace

Que voulez-vous dire par là ?

Tout d'abord, il faut noter que ces réactions se heur-

tent systématiquement à un « mur de gomme » et il faut avoir le courage de se demander pourquoi. Pour donner un exemple, quatre cardinaux avaient exprimé leurs *du-bia* au sujet d'*Amoris lætitia*. Cette réaction avait été remarquée par plusieurs et saluée comme le commencement d'une réaction qui allait produire des résultats durables. En réalité, le silence du Vatican a laissé cette critique sans réponse. Entre-temps, deux de ces cardinaux sont morts et le pape François est passé aux autres projets de réforme dont nous venons de parler, – ce qui fait que l'attention se déplace sur des sujets nouveaux, en laissant, par la force des choses, la bataille sur *Amoris lætitia* en plan, oubliée, et le contenu de cette exhortation semble *de facto* acquis.

Pour comprendre ce silence du pape, il ne faut pas oublier que l'Eglise issue du Concile est pluraliste. C'est une Eglise qui ne se fonde plus sur une Vérité éternelle et révélée, enseignée d'en haut,

par l'autorité. Nous avons devant nous une Eglise qui est à l'écoute et donc nécessairement à l'écoute de voix qui peuvent diverger entre elles. Pour faire une comparaison, dans un régime démocratique, il y a toujours une place, au moins apparente, pour les oppositions. Celles-ci font en quelque sorte partie du système car elles montrent que l'on peut discuter, avoir une opinion différente, qu'il y a de la place pour tout le monde. Cela, bien évidemment, peut favoriser le dialogue démocratique, mais non le rétablissement d'une Vérité absolue et universelle, et d'une loi morale éternelle. Ainsi l'erreur peut être enseignée librement, à côté d'une opposition réelle mais structurellement inefficace et incapable de remettre les vérités à leur place. C'est donc du système pluraliste lui-même qu'il faut sortir, et ce système a une cause, le concile Vatican II.

D'après vous, que devraient faire ces prélats ou ces fidèles qui ont à cœur l'avenir de l'Eglise ?

Tout d'abord, il faudrait qu'ils aient la lucidité et le courage de reconnaître qu'il y a une continuité entre les enseignements du Concile, des papes de l'époque post-conciliaire et le pontificat actuel. Citer le magistère de « saint » Jean-Paul II par exemple pour s'opposer aux nouveautés du pape François est un très mauvais remède, d'emblée voué à l'échec. Un bon médecin ne saurait se contenter de quelques points de suture pour fermer une blessure, sans d'abord évacuer l'infection qui se trouve à l'intérieur de la plaie. Loin de nous de mépriser ces efforts, mais en même temps, c'est une question de charité

d'indiquer où réside la racine des problèmes.

Pour donner un exemple concret de cette contradiction, il suffit de citer un nom entre tous, celui du cardinal Müller. Il est indéniablement le plus virulent aujourd'hui contre *Amoris lætitia*, l'*Instrumentum laboris*, le projet de réforme de la Curie. Il utilise des expressions très fortes, jusqu'à parler de « rupture avec la Tradition ». Et pourtant, ce cardinal qui trouve à présent la force de dénoncer publiquement ces erreurs est le même qui a voulu imposer à la Fraternité Saint-Pie X – en continuité avec ses prédécesseurs et ses successeurs à la Congrégation



pour la Doctrine de la foi – l'acceptation de tout le Concile et du magistère post-conciliaire. Indépendamment de la Fraternité et de ses positions, cette critique qui ne s'attache qu'aux symptômes sans remonter à leur cause, représente un illogisme des plus dommageables et des plus déroutants.

La charité de vouloir « transmettre ce que nous avons reçu »

On objecte souvent que la Fraternité ne sait que critiquer ? Que propose-elle positivement ?

La Fraternité ne critique pas de façon systématique ou a priori. Elle n'est pas une « râleuse » professionnelle. Elle a une liberté de ton qui lui permet de parler ouvertement, sans craindre de perdre des avantages qu'elle n'a pas... Cette liberté est indispensable dans les circonstances actuelles.

La Fraternité a surtout l'amour de l'Eglise et des âmes. La crise présente n'est pas que doctrinale : les séminaires ferment, les églises se vident, la pratique sacramentelle chute de façon vertigineuse. Nous ne pouvons rester spectateurs, les bras croisés, et nous dire : « tout cela prouve que la Tradition a raison ». La Tradition a le devoir de venir en aide aux âmes, avec les moyens que lui donne la sainte Providence. Nous ne sommes pas mus par une fierté orgueilleuse, mais poussés par la charité de vouloir « transmettre ce que nous avons reçu » (1 Co 15, 3). C'est ce que nous tâchons humblement de faire par notre travail apostolique quotidien. Mais celui-ci est inséparable de la dénonciation des maux dont souffre l'Eglise, pour protéger le troupeau abandonné et dispersé par de mauvais pasteurs.

Qu'est-ce que la Fraternité espère des prélats et des fidèles qui commencent à voir clair, afin de donner une suite positive et efficace à leurs prises de position ?

Il faut avoir le courage de reconnaître que même une bonne prise de position doctrinale ne suffira pas, si elle n'est pas accompagnée d'une vie pastorale, spirituelle et liturgique cohérente avec les principes que l'on veut défendre, car le Concile a inauguré une nouvelle manière de concevoir la vie chrétienne, cohérente avec une nouvelle doctrine.

Si la doctrine est réaffirmée dans tous ses droits, il faut passer à une vie catholique réelle et conforme à ce que l'on professe. Sans quoi telle ou telle déclaration ne restera qu'un événement médiatique, d'une durée limitée à quelques mois, voire quelques semaines... Concrètement, il faut passer à la Messe tridentine et à tout ce que cela signifie ; il faut passer à la Messe catholique et en tirer toutes les conséquences ; il faut passer à la Messe non œcuménique, à la Messe de toujours et laisser cette Messe régénérer la vie des fidèles, des communautés, des séminaires, et surtout la laisser transformer les prêtres. Il ne s'agit pas de rétablir la Messe tridentine, parce qu'elle est la meilleure option théorique ; il s'agit de la rétablir, de la vivre et de la défendre jusqu'au martyre, parce qu'il n'y a que la Croix de Notre-Seigneur qui puisse sortir

l'Eglise de la situation catastrophique dans laquelle elle se trouve.

*Portæ inferi non prævalebunt adversus eam !
Les portes de l'enfer ne prévaudront pas contre elle !*

Abbé Davide Pagliarani,
Supérieur général,
Menzingen, le 12 septembre 2019.
Fête du saint Nom de Marie.
Source: fsspx.news



En bref ...

Chronique du prieuré et de son école

A Saint-Pré, le 22 août dernier en la fête du Cœur Immaculé de Marie, mère Marie-Soline Thienpont a prononcé ses vœux perpétuels dans la congrégation des *Dominicaines enseignantes du Saint-Nom-de-Jésus et du Cœur Immaculé de Marie*. Prions bien pour elle, sans oublier toutes ses consœurs, afin qu'elle soit fidèle à ses vœux de religion.



pre aux écoles de la Fraternité Saint Pie X.

Bravo donc à Solène Bur et à Alban Picard, qui ont obtenu respectivement la 41^{ème} et la 66^{ème} place sur 138 élèves. La moyenne de ce concours pour toutes les écoles du district de France fut cette année de 11,78. L'école Saint-Rémi attend 12,85 de moyenne. Nos félicitations vont aussi aux institutrices, qui ont œuvré pour un tel résultat pendant plusieurs années.

Le dimanche 8 septembre, en l'église Notre-Dame de Reims, Benjamin et Clarisse Boskovic-Evaristo ont reçu pour la première fois Jésus-Hostie.



Le jeudi 5 septembre, la rentrée des classes s'est faite à l'école Saint-Rémi. Celle-ci compte désormais vingt-sept élèves et a eu la grande joie d'accueillir trois nouvelles familles. Ce fut aussi l'occasion de remettre le diplôme de fin d'étude primaire aux lauréats du concours inter-écoles pro-



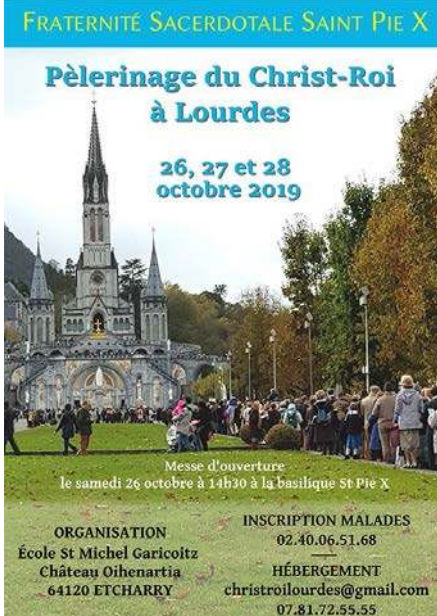
Quelques dates à retenir

Chapelet continu :

- ♦ A Reims, le lundi 21 octobre,
- ♦ A Charleville-Mézières, le lundi 7 octobre,
- ♦ A Troyes, le mercredi 23 octobre.

L'Immaculée Conception :

Procession aux flambeaux, le samedi 7 décembre soir à Reims.



Informations

Abbé Jaquemet :
(répondeur portable)

07 81 79 38 44

Fixe du prieuré :

09 54 00 86 29

Urgences de nuit :

03 26 61 70 71

Courriel :

51p.prunay@fssp.x.fr

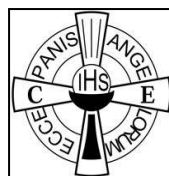
Messes dominicales

& Jours de fêtes d'obligation

<p>Reims (51) Eglise Notre Dame de France 8, rue Edmé Moreau (09 54 00 86 29)</p>	<p>Confessions : 9h15 Messe : 10h00</p>
<p>Charleville (08) chapelle Saint-Walfroy 20, rue de Clèves (09 54 00 86 29)</p>	<p>Confessions : 9h30 Messe : 10h00</p>
<p>Troyes (10) Chapelle Saint-Bernard 28, rue des Prés l'Evêque (09 54 00 86 29)</p>	<p>Confessions : 17h30 Messe : 18h00</p>
<p>Saint Quentin (02) Chapelle de l'Immaculée Conception 38, rue des Patriotes (03 23 61 27 72)</p>	<p>Confessions : 10h15 Messe : 10h45</p>
<p>Le Hérie la Viéville (02) Cours Notre-Dame des Victoires rue du Château (03 23 61 00 83)</p>	<p>Confessions : 8h00 Messe : 8h30</p>

Intentions Croisades

Croisade Eucharistique



Sept 2019 :

Le triomphe de la Sainte Eglise

Oct 2019 :

La dévotion à la Très Sainte Vierge

Nov 2019 :

Les âme du purgatoire et les mourants

Sept 2019 :

Pour le Pape et les évêques.

Oct 2019 :

Les missionnaires et les pays de mission

Nov 2019:

Pour les âmes du Purgatoire.

Tous les vendredis :

Pour la conversion des Musulmans

Croisade du Rosaire



Messes en Semaine

	LUN .	MAR .	MER .	JEU .	VEN .	SAM .
Reims		<p>Confessions : 18h00 Messe : 18h30</p>			<p>Confessions : 18h00 Messe : 18h30</p>	<p>Confessions : 10h30 Messe : 11h00</p>
Prunay	<p>Messe : 7h15-11h15</p>	<p>Messe : 8h30</p>	<p>Messes : 7h15-11h15</p>	<p>Messes : 8h30-11h15</p>	<p>Messe : 8h30</p>	

Attention : Ces horaires étant soumis à de possibles variations, il est préférable de consulter les annonces de la semaine ou de se renseigner par téléphone au 09 54 00 86 29. Merci de votre compréhension.